

Deutschland bleibt am Boden

Beim grossen Nachbarn zeichnet sich nur noch ein Mini-Wachstum ab. Das hat Folgen für die Schweiz.

Daniel Zulauf

Es wird wohl wieder nichts mit dem Comeback Deutschlands. Die grösste Volkswirtschaft Europas bewegt sich nach zwei Jahren Rezession und einem Jahr Stagnation (vgl. Grafik) weiter im Kriechgang. Zwar diagnostizierte die Bundesbank am vergangenen Mittwoch in ihrem monatlichen Konjunkturbericht ein «leichtes Wachstum» des realen und saisonbereinigten Bruttoinlandproduktes im ersten Quartal. Doch was auf Anhub vielleicht beruhigend klingt, ist tatsächlich eine böse Enttäuschung.

Es wird erwartet, dass die Bundesregierung in der kommenden Woche ihre Schätzung für das Wirtschaftswachstum Deutschlands auf mickrige 0,5 Prozent im laufenden Jahr halbieren wird. Dabei gab es eben erst Grund zur Hoffnung. Jörg Krämer, Chefökonom der Commerzbank, rechnete noch im Herbst mit einem Wachstum von 1,4 Prozent. Damit stand er mitten in der Herde der Konjunkturprognostiker.

Doch kein Fiskalimpuls

«Da kommt ein beträchtlicher Fiskalimpuls auf uns zu», sagte er im September zu CH Media. Die neue Bundesregierung hatte sich über die Sommermonate zu einem milliardenschweren staatlichen Programm zur Modernisierung von Infrastruktur und Verteidigung zusammengerauft. Das Programm hätte schon 2026 markante Wachstumsimpulse setzen sollen. Die Bundesregierung verschob Ausgabenposten für Strassen oder Schienennetze vom Kernhaushalt in den neuen Nebenhaushalt für das 500-Milliarden-Investitionsprogramm und legte so Ressourcen für den Kernhaushalt frei.

Nun gibt es höhere Renten für Mütter, tiefere Mehrwertsteuern für Restaurants, Subventionierung von Agrardiesel,

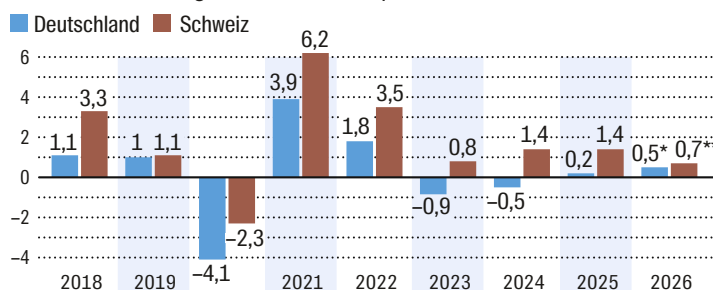


Der Lack ist ab: VW-Produktion in Wolfsburg.

Bild: Hauke-Christian Dittich/DPA

Schrittmacher Deutschland stockt

Reale Veränderung des Bruttoinlandproduktes in Prozent



* erwartete neue Prognose der Bundesregierung

** das Kof erwägt die aktuelle Prognose von 1% im Juni auf bis zu 0,7% zu senken.

Quelle: Bundesbank, Seco/Grafik: mlu

tiefere Stromkosten und vieles mehr, was Kaufkraft erhöht und wenigstens in der Theorie den Konsum ankurbeln müsste. Zwar warnte Krämer, dass daraus «ein Strohfeuer» werden könnte, aber immerhin eines, das auch die von Trumps Zollerhammer schwer getroffene Schweiz ein bis zwei Jahre hätte wärmen sollen. Daraus scheint nichts zu werden. Der Beschäftigungs-

rückgang setzt sich fort, das Lohnwachstum flacht ab und trotzdem steigen die Preise, schreibt die Bundesbank. Das Geld, das die Regierung gerade grosszügig am Verteilen ist, wird nicht ausgegeben, sondern gespart. Auch von der Industrie kommen keine Impulse. Von «strukturellen Wachstumshemmnissen» schreibt die Bundesbank und meint die hohen

Energiepreise und andere Hindernisse, welche die grosse Chemieindustrie würgen und der Autoindustrie hart zusetzen.

Zurück im Schlepptau

Alexander Rathke, Leiter Konjunkturprognosen des Kof-Instituts an der ETH Zürich, sagt, die Autoindustrie sei nach einem langen Boom in eine «sehr schlechte Phase» eingetreten. Er glaubt zwar, dass sie sich in den nächsten Jahren erholen werde, aber vorerst werde sie eine Belastung bleiben – auch für die Schweiz. Er werde im Juni wohl auch die Wachstumsprognose für die Schweizer Wirtschaft nach unten revidieren müssen. Im März hatte er für 2026 noch mit einem Plus von 1 Prozent gerechnet. In zwei Monaten könnte die Prognose auf 0,7 Prozent sinken.

Während Jahrzehnten hing die Schweizer Wirtschaft an der Lokomotive Deutschland. Vor etwa zehn Jahren kam es zur Ab-

koppelung: Gezogen von der starken US-Wirtschaft überholte die Schweiz ihren grossen Nachbarn. Obschon die Schweizer Exporte nach Deutschland seit Anfang Jahr rückläufig sind, ist das Land wieder zum wichtigsten Absatzmarkt für die Schweizer Industrie aufgestiegen. Die USA sind auf den zweiten Platz zurückgefallen, wohl hauptsächlich zollbedingt.

Es sieht nicht danach aus, als ob die Schweizer Industrie vor dem Hintergrund der Strukturkrise in Deutschland, dem Krieg im Iran und der protektionistischen US-Handelspolitik rasch wieder auf Touren kommt. Rathke rechnet mit einem weiteren Anstieg der Arbeitslosigkeit. Diese nimmt seit zwei Jahren kontinuierlich zu, was für Rathke «ein Stück weit bloss die Normalisierung nach einem Superboom» ist.

Der Ökonom hat wohl recht damit, aber für jene, die um ihre Stelle zittern müssen, ist es ein schwacher Trost.

G7 d'Évian: les entreprises haussent le ton, Genève sort enfin de son silence

Inquiétudes À moins de deux mois du sommet, la FER réclame des garanties concrètes face aux risques de débordements. L'État promet désormais dialogue et coordination. Mais aucune décision n'a été prise concernant l'interdiction ou non de la tenue de manifestations.

Aymeric Dejardin-Verkinder
Judith Monfrini

À moins de deux mois du G7 d'Évian, la pression monte à Genève. Inquiets des possibles répercussions du sommet sur la sécurité et l'activité économique dans le canton, les milieux patronaux durcissent le ton. En réponse, le Conseil d'État, par l'intermédiaire du Département des institutions et du numérique (DIN), se veut rassurant.

Mardi, la Fédération des entreprises romandes (FER Genève), soutenue par 31 associations, a interpellé une nouvelle fois le Canton, reprochant aux autorités genevoises d'être restées muettes après un courrier envoyé le 24 mars dernier.

«Nous déplorons vivement ce silence, qui laisse songeur quant à la considération témoignée aux acteurs du tissu économique cantonal», lance Arnaud Bürgin, directeur général de la FER Genève. Pour la faitière pa-



Le souvenir est encore vif. En 2003, en marge du G8, des casseurs avaient pillé des magasins de la ville, comme ici celui de la marque Lacoste, à la place de la Fusterie, dans les Rues-Basses. Laurent Guiraud

tronale, les craintes se sont encore renforcées ces dernières semaines. En ligne de mire: les mobilisations annoncées à Genève les 13 et 14 juin, mais aussi la mise en ligne, sur le site d'ex-

trême gauche renverse.co, d'une carte interactive recensant certaines entreprises et associations du canton.

Aux yeux des représentants de l'économie genevoise, ces élé-

ments réveillent un souvenir encore vif: celui des violences survenues en marge du G8 de 2003.

La FER réitère ainsi trois demandes principales auprès de l'État: l'interdiction de toute ma-

nifestation du 10 au 21 juin, la mise en place de protections physiques pour les entreprises et la création d'un mécanisme d'indemnisation rapide.

Le patronat genevois exige également la fermeture de la carte interactive, estimant que son contenu pourrait relever de la provocation publique au crime ou à la violence au sens du Code pénal suisse.

«Pleinement mobilisé»

Face à cette charge, le Conseil d'État a finalement réagi. Dans une réponse transmise à notre rédaction mercredi, le Département des institutions et du numérique affirme suivre «de près» l'organisation du sommet par la France et se dit «pleinement mobilisé» depuis plusieurs mois, en coordination avec ses partenaires, notamment les autorités françaises.

Le DIN assure comprendre les inquiétudes exprimées et annonce qu'il prendra contact

avec la FER pour permettre «un échange approfondi sur ces enjeux».

Perturbations sur les routes

Le département de Carole-Anne Kast reconnaît par ailleurs que des perturbations sont attendues, en particulier sur les axes routiers ainsi qu'aux points de passage frontaliers, avec un pic prévu autour des journées du 15 au 17 juin.

Concernant les manifestations annoncées, aucune décision n'a encore été prise, y compris pour celle du 14 juin, ajoute-t-il. Le Conseil d'État rappelle à cet égard son attachement aux libertés fondamentales et indique que toute décision sera fondée sur une évaluation «rigoureuse et actualisée» des risques.

Enfin, le Canton réaffirme sa volonté d'assurer la sécurité de la population tout en limitant autant que possible les conséquences de cet événement sur la vie quotidienne à Genève.

Des hausses salariales qui interpellent

RÉMUNÉRATIONS Dans l'administration publique, la hausse des salaires nominaux a été en 2025 de 3,3%, contre 1,8% en moyenne. Décryptage de ce décalage, alors qu'un changement de système de calcul sera introduit dès 2027

JULIE EIGENMANN

C'est une différence qui interpelle: l'administration publique affiche la plus forte hausse de salaires nominaux en 2025, avec + 3,3%, contre + 1,8% en moyenne, publiait mardi l'Office fédéral de la statistique (OFS). Comment l'expliquer? Nous avons tenté de comprendre.

Précisons tout d'abord que l'on parle de l'administration publique, à ne pas confondre avec le secteur public – ce dernier couvrant par exemple les enseignants et le personnel de santé, nettement moins bien lotis. Les salaires nominaux sont en effet restés relativement stables dans la santé, l'hébergement médico-social et l'action sociale (+ 0,4%). Ils se trouvent donc au bas de l'échelle des augmentations 2025. Pour rappel, le salaire nominal est la rémunération perçue par le salarié, mais il ne prend pas en compte l'inflation, contrairement au salaire réel.

«L'administration publique n'est pas constituée d'une seule unité mais couvre des offices et services qui se situent au niveau fédéral, des 26 cantons et des communes, précise Didier Froidevaux, chef de la section Salaires et conditions de travail de l'OFS. Nous

récoltons et exploitons les données de l'administration publique pour calculer l'indice suisse des salaires sans pouvoir faire la distinction entre ces trois niveaux étatiques.»

Et le système salarial dans l'administration publique a un fonctionnement propre: «Les emplois sont répartis en différentes catégories, respectivement en classes salariales, selon leur niveau de complexité et de responsabilité, décode Didier Froidevaux. Chaque classe comprend plusieurs échelons salariaux. Avec les années de service, le salaire progresse automatiquement d'un échelon à l'autre au sein de la même classe, jusqu'à ce que le seuil maximum de la classe salariale soit atteint. Au-delà de ce seuil, il n'y a plus d'augmentation.»

Des différences dans les cantons et les communes

Le principe de base est similaire à tous les niveaux, mais les barèmes et les détails peuvent varier entre la Confédération, les cantons et les communes, étant donné que chaque entité administrative fixe ses propres grilles salariales.

Les modèles des cantons sont en effet différents: «Ceux qui disposent d'annuités automatiques pures – Vaud, a priori le seul en Suisse – et des systèmes presque automatiques, comme à Genève, à Fribourg, dans le Jura, à Neuchâtel, au Tessin, à Lucerne, à Soleure, à Schwytz, à Uri et à Zoug tirent très probablement ces chiffres vers le haut», commente Alain Salamin,

expert en ressources humaines et consultant en rémunération.

Pour les communes, «si on prend les plus grandes, les systèmes automatiques, à l'image de Lausanne, Bâle, Genève et Bière poussent vers le haut, poursuit-il. Il est intéressant aussi de noter que le renchérissement – sans les augmentations des annuités – dans beaucoup de grandes villes a été plus important que l'inflation officielle.»

Mais comment expliquer l'évolution bien plus importante dans l'administration publique? «Par la combinaison de deux facteurs qui peuvent ou non se cumuler, répond Didier Froidevaux. Le facteur âge, ou ancienneté, auquel correspond un certain pourcentage d'augmentation du salaire jusqu'à ce que le plafond de la classe de salaire défini soit atteint. A noter que cette augmentation peut ne pas être accordée ou réduite si le comportement ou les prestations sont jugés insuffisants.»

L'autre volet, c'est la compensation du renchérissement, «qui peut être accordée totalement, pas du tout ou alors seulement partiellement comme c'était le cas ces dernières années dans plusieurs entités publiques», développe Didier Froidevaux.

«Le public paie plus que le privé, notamment pour la plupart des fonctions sans niveau d'expertise importante, résume pour sa part Alain Salamin. Et les annuités automatiques en sont la raison principale, de même que l'absence de logique de résultats ou bénéfiques vis-à-vis d'actionnaires.» Didier Froidevaux nuance cette affir-

mation: «Selon les branches économiques et les types de postes occupés, les salaires versés dans le secteur privé sont sensiblement supérieurs aux salaires versés dans le secteur public.»

Le modèle actuel n'est dans tous les cas pas figé: le Conseil fédéral a adopté la révision de l'ordonnance sur le personnel de la Confédération, introduisant un nouveau système salarial dès 2027 pour l'administration fédérale. Celui-ci ne prévoit plus d'augmentation automatique, mais à court terme, le changement entraînera des coûts importants.

Les bonus, absents des chiffres officiels

Mais le secteur privé n'est pas non plus homogène, souligne Didier Froidevaux: «Chaque branche d'activité, voire chaque entreprise, a défini sa propre échelle de salaires. Les critères pour accorder ou non des augmentations sont, eux aussi, très variés. Une comparaison des salaires doit, toujours pour des postes équivalents, prendre en compte à la fois les niveaux absolus de salaires et leur évolution temporelle respective.»

Dernier point d'attention: les bonus annuels, dont le montant est souvent largement supérieur dans le secteur privé, ne sont pas pris en compte dans cette statistique de l'OFS, précise le statisticien. Elle vise à mesurer le prix du travail pour un poste donné. Et ce, indépendamment des heures supplémentaires ou des paiements irréguliers comme les primes. ■

Arbeitslose Grenzgänger: Jetzt wirds teuer

Die EU-Reform der sozialen Absicherung von mobilen Arbeitskräften führt in der Schweiz zu Mehrkosten von hunderten Millionen Franken.

Remo Hess, Brüssel,
Stefan Bühler

«Der heutige Durchbruch ist eine grossartige Nachricht für Millionen von grenzüberschreitenden Arbeitnehmern!» So freute sich EU-Parlamentarierin Gaby Bischoff am Mittwochabend auf der Plattform X.

Es geht um all die Beschäftigten, die in einem anderen EU-Land arbeiten, als sie wohnen. Sie sollen künftig besser geschützt werden – insbesondere, wenn sie ihren Job verlieren. «Lex Locis Laboris» heisst das neue Prinzip, auf das sich Vertreter des EU-Parlaments, der EU-Mitgliedstaaten und der EU-Kommission am Mittwoch in einer Schlussberatung geeinigt haben. Auf Deutsch: «Gesetz des Arbeitsorts».

Bei Jobverlust soll Schweizer Arbeitslosenkasse zahlen

Der gefeierte Durchbruch erfolgt nach einem über zehnjährigen Ringen. Schon zweimal waren die EU-Gremien einer Lösung nahe, scheiterten dann allerdings. Doch diesmal deutet alles darauf hin, dass das mächtige Gremium der EU-Botschafter die Reform definitiv durchwinkt. Der Entscheid soll nächste Woche fallen.

Was für die aus Deutschland stammende SP-Politikerin ein Grund zum Jubeln ist, führt in Bundesbern zu erhöhter Nervosität. Denn die Schweiz muss die Reform im Rahmen der Personenfreizügigkeit übernehmen. Und der Entscheid – der für die gesamte EU gilt – wird die schweizerische Arbeitslosenversicherung je nach Schätzung mehrere Hundert Millionen Franken bis zu einer Milliarde kosten. Pro Jahr.

Dies aus dem einfachen Grund, weil künftig Grenzgänger ihr Arbeitslosengeld von jener Arbeitslosenkasse erhalten sollen, in die sie Beiträge eingezahlt haben. Heute werden diese Gelder von den Arbeitslosen-



410'000 – niemand hat so viele Grenzgänger, wie die Schweiz: Krankenschwester im Spital Lausanne.

Bild: Gäetan Bally/Keystone

kassen des Wohnsitzlandes entrichtet – wovon die Schweiz seit Jahren massiv profitiert.

Konkretes Beispiel: Arbeitet ein in Frankreich lebender Mechaniker im Kanton Waadt in einer Uhrenfabrik, zahlt er in die Schweizer Arbeitslosenkasse ein. Verliert er seinen Job, zahlt jedoch die französische Sozialversicherung sein Arbeitslosengeld. Das gleiche Prinzip gilt für IT-Experten, die aus dem Ausland nach Zürich pendeln, für die deutschen Detailhandlungsangestellten in Basel oder französische Pflegefachleute in Genfer Spitälern. Die Regionen sind zum Teil massiv auf die Fachleute aus dem nahen Ausland angewiesen – das zeigte sich etwa

während der Corona-Pandemie in den grenznahen Spitälern.

Grenzgänger kosten Frankreich Milliarden

Wie stark die Reform die Schweiz betreffen wird, zeigen die Zahlen: Nirgends in Europa gibt es so viele Grenzgänger wie in der Schweiz; über 410'000 waren es Ende 2025. Entsprechend hoch ist die Zahl arbeitsloser ehemaliger Grenzgänger in unseren Nachbarländern.

Zum Beispiel in Frankreich: In den Jahren zwischen 2011 und 2023 verlor die französische Arbeitslosenkasse «Unedic» durch die Grenzgänger-Regelung insgesamt 9 Milliarden Euro. Im Jahr 2024 allein waren

es 860 Millionen Euro. Ein Grossteil davon ist auf Schweizer Grenzgänger zurückzuführen: Von den im Jahr 2024 in Frankreich als arbeitslos registrierten 43'400 Grenzgängern arbeiteten 27'500 zuvor in der Schweiz. Aufgrund der hohen Schweizer Löhne erhalten sie vom französischen Staat rund 2600 Euro, während ein «normaler» französischer Arbeitsloser nur etwa 1200 Euro erhält.

Allerdings handelt es sich beim neuen Gesetz nicht einfach um einen Angriff auf die Schweiz. Betroffen sind alle EU-Staaten mit einem hohen Anteil an Grenzgängerinnen und Grenzgängern. Zuvorderst Luxemburg, wo knapp die Hälfte der 485'000 Arbeitnehmer täg-

lich aus dem nahen EU-Ausland über die Grenze pendelt.

Auch die Niederlande oder Dänemark dürften künftig bei den Arbeitslosengeldern tiefer in die Tasche greifen müssen. In Deutschland ist das Verhältnis etwa ausgeglichen, da es nicht nur Grenzgänger entsendet, zum Beispiel in die Schweiz. Sondern auch welche empfängt, etwa aus Polen.

Luxemburg bekommt sieben Jahre Übergangsfrist

Die Schweiz hat in Brüssel in den vergangenen Jahren zusammen mit gleichgesinnten EU-Staaten mit viel Engagement gegen die Reform lobbyiert. Oft genanntes Argument war dabei, dass es für die Regionalen Arbeitsvermitt-

lungszentren (RAV) in der Schweiz keine Möglichkeit gebe, Leistungsempfänger im Ausland zu kontrollieren. In der aktuellen Reform sind aber administrative Kooperationsmechanismen vorgesehen. Offen ist, ob die Schweiz wie Luxemburg auf eine Übergangsfrist bis zur Einführung der neuen Regeln hoffen kann. Luxemburg erhält bis zu sieben Jahre Schonfrist.

Zu den konkreten Kosten für die Schweiz gibt es Schätzungen. Das Staatssekretariat für Wirtschaft (Seco) in Bern will diese aber nicht publik machen. Aus verschiedenen Quellen weiss CH Media aber, dass die Spannweite von einer halben bis zu knapp einer Milliarde Franken pro Jahr reicht. Die konkrete Summe ist auch abhängig von der Konjunktur und der Dauer, während der die Arbeitslosengelder den Grenzgängern entrichtet werden müssen. Die Reform sieht grundsätzlich sechs Monate vor, während deren Arbeitslosengeld ins Ausland abfliessen kann.

Bundesbern zittert wegen 10-Millionen-Initiative

Auf Anfrage betont das Seco, dass eine Übernahme beziehungsweise eine Aktualisierung der Regeln zur sozialen Koordination erst «nach Abschluss des üblichen innerstaatlichen Genehmigungsverfahrens» und «mit ausdrücklicher Zustimmung der Schweiz» erfolgen könnte. Hinter den Kulissen ist die Unruhe freilich gross, dass die Millionenrechnung für arbeitslose Grenzgänger die Debatte um die neuen EU-Verträge vergiften wird. Dies unbesehen der Tatsache, dass die Schweiz die neuen Regeln mit oder ohne die neuen Verträge übernehmen muss, gestützt auf die bestehenden bilateralen Verträge. Kurzfristig herrscht die Angst, dass die SVP das Thema für die Schlussphase im Abstimmungskampf über die 10-Millionen-Initiative ausschlagen könnte.



C'est la quatrième fois depuis le mois de novembre que le personnel de la fonction publique descend dans les rues.

Deux mille fonctionnaires se mobilisent contre les économies

Revendications Les syndicats ont organisé une demi-journée de grève jeudi pour dénoncer le gel des mécanismes salariaux, le manque de postes et les coupes budgétaires à venir.

Rachad Armanios Textes
Laurent Guiraud Photos

C'est la quatrième mobilisation de fonctionnaires depuis novembre: environ 2000 manifestants ont défilé dans les Rues-Basses jeudi après-midi, à la suite d'une demi-journée de grève de la fonction publique. Partis de la plaine de Plainpailais, ils ont terminé le parcours à la promenade Saint-Antoine, où l'assemblée du personnel a voté le principe d'une reconduction du mouvement le 7 mai.

Le Grand Conseil se penchera alors sur le nouveau projet de budget 2026.

«C'est bis repetita», a harangué au micro la présidente du Cartel intersyndical, Geneviève Preti, dénonçant le blocage des annuités pour cette année et les trois suivantes, ainsi que le gel de l'indexation. «Cela signifie entre 3,1 et 5,1% de pertes salariales, c'est énorme. Sans compter la suppression du doublement du dernier salaire lors du départ à la retraite.»

Parmi les manifestants, un enfant porte un «avis de recherche» pour retrouver le «pouvoir d'achat».

Jeu de dupes

La colère vise aussi le plan d'économies structurelles que le Conseil d'État doit présenter en juin. Or Geneviève Preti l'assure: «Il y a de l'argent, c'est juste une politique néolibérale pour baisser les impôts des plus riches!»

Président du Syndicat des services publics, Vincent Bircher dénonce un jeu de dupes consistant, depuis cinq ans, à noircir le



Le parascolaire sera à nouveau en grève le 5 mai.

Changement de ton

En amont de la grève, les parents ont été informés via une circulaire, précisant la tenue d'un service d'accueil minimum. Dans ce contexte, «nous vous remercions de prévoir la présence de votre enfant à l'école selon son horaire habituel», soulignait le directeur de l'École obligatoire. Possibilité était toutefois laissée «à titre exceptionnel» de garder son enfant à la maison.

Présidente de la Société pédagogique genevoise, Francesca Marchesini déplore ce ton «antisyndical», comme pour «casser la grève». Selon elle, «il pousse les parents à envoyer leurs enfants en classe comme si c'était un jour d'école normal, alors qu'aucune évaluation ne peut être prévue ni aucun nouveau contenu introduit.»

La syndicaliste dénonce un changement de pratique amorcé déjà lors de la grève du 11 novembre 2025 avec la formule «à titre exceptionnel» qui était apparu pour la première fois. Jusque-là, le choix d'envoyer ou non les enfants à l'école était présenté de façon totalement neutre.

Le DIP s'explique: «Nous avons reformulé ce courrier pour indiquer plus clairement que les écoles restaient ouvertes et que les élèves étaient attendus, afin de réduire le décalage entre le nombre d'élèves absents et le temps de grève effectif du personnel enseignant. Le respect du droit de grève est assuré par la mention que les parents peuvent garder exceptionnellement leur enfant.»

tableau budgétaire pour découvrir des comptes excédentaires: «Le différentiel entre prévisions et résultats est de 5 milliards sur cinq ans.» «N'importe qui serait viré, mais face à une telle incompetence, Nathalie Fontanet est vue comme une sainte», soupire un enseignant.

Au micro, Vincent Bircher prédit que le procédé va se répéter, car les malheurs du monde font le bonheur du négoce des matières premières, donc de Genève: «Le marché du pétrole explose – entendons-nous, c'est de la m... –, mais on nous dit que l'État doit économiser 500 millions à 1 milliard, ce sont des fake news.» Il enchaîne en affirmant que Nathalie Fontanet aurait «rencontré une multinationale qui ne lui a pas demandé de baisser les impôts mais de créer des crèches!»

«Pas d'accueil minimum»

C'est que les grévistes s'inquiètent du manque de postes pour faire face à l'augmentation des besoins et donc d'une baisse des prestations.

Une élève de l'École de Lullin pour jeunes en rupture prend le micro pour dénoncer la décision de fermer ce «filet de sécurité essentiel qui permet à 80% de ses élèves de reprendre un parcours de formation ou d'études».

Le personnel du parascolaire est venu nombreux. Il dénonce des salaires très bas, stagnants depuis trente-cinq ans. Le parascolaire sera à nouveau en grève, le 5 mai. Dans les Rues-Basses, une syndicaliste clame: «Il n'y aura pas d'accueil minimum. Sans le parascolaire, le canton s'arrête!»

Magasins ouverts jusqu'à douze dimanches par an: le Conseil fédéral est pour

Décision politico-économique Cette possibilité offerte aux cantons par le gouvernement arrive alors que la population genevoise vote, le 14 juin, sur une ouverture dominicale plus limitée. La proposition bernoise aura-t-elle une influence sur le scrutin?

Marc Bretton

«Le Conseil fédéral salue la proposition [...] d'une éventuelle extension du travail du dimanche dans les commerces. Le projet prévoit de donner la possibilité aux cantons d'autoriser les commerces à ouvrir jusqu'à douze dimanches par an au lieu de quatre actuellement.»

Sobre, le communiqué du Conseil fédéral a été publié mercredi après la séance du gouvernement. Intervenant après le vote du Conseil national, il salue une décision de la commission compétente du Conseil des États. C'est un signal donné pour aller de l'avant. Le vote final pourrait intervenir lors de la session de juin.

Moment particulier

L'intervention tombe à un moment particulier à Genève: le 14 juin, les citoyens sont appelés à voter en faveur d'un assouplissement de la loi sur les horaires



La gauche genevoise s'érige contre l'assouplissement des horaires des magasins en l'absence de condition collective de travail. P. Albouy

d'ouverture des magasins. Plusieurs jours fériés sont concernés: deux dimanches compensés à 100% et le 31 décembre.

L'assouplissement est défendu par la droite et les milieux économiques, qui y voient un bol d'air pour leur secteur en difficul-

«Il est un peu aberrant de voir qu'on doit encore se battre pour faire passer deux dimanches en plus du 31.»

Flore Teysseire
Représentante de
Genève Commerces

té. Il est contesté, en revanche, par la gauche ainsi que les syndicats, qui réclament une extension de la convention collective dudit secteur pour protéger les employés.

Dans ce contexte, on peut se demander quel camp sera avantage par la proposition bernoise, qui est nettement plus ambitieuse que la genevoise pour les commerçants.

«Il est évident que le maximalisme fédéral devrait inciter la population à voter contre la solution cantonale», assure Yves Defferrard, secrétaire régional d'Unia Genève et vice-président de la CGAS.

«On voit bien ce qui va se passer, avance-t-il. Selon le résultat du vote cantonal, la droite va tenter de faire passer une augmentation à douze dimanches. Dans tous les cas, c'est inacceptable, non pas parce que les dimanches sont sacrés, mais parce que les conditions sociales liées à une convention collective n'existent

pas. J'ajoute que l'extension favorisera les grands commerces et qu'elle se ferait sur le dos des petits.»

Le syndicaliste cite avec délices une intervention sur les réseaux sociaux du patron de l'entreprise Pomp It Up soulevant le même point.

«Très bonne chose»

Du côté patronal, le soutien du Conseil fédéral à une ouverture étendue le dimanche est accueilli avec sympathie, mais sans triomphalisme.

«C'est une très bonne chose que les cantons qui le veulent aient la possibilité d'ouvrir un peu plus le dimanche, estime Flore Teysseire, représentante de Genève Commerces. À Genève, on aurait déjà la possibilité d'ouvrir trois dimanches et le 31 décembre. Dans ces conditions, il est un peu aberrant de voir qu'on doit encore se battre pour faire passer deux dimanches en plus du 31.»

Les EMS craignent un «chaos dans les soins»

VOTATION FÉDÉRALE Réunis dans un EMS de la région lausannoise, plusieurs acteurs de la santé et politiciens s'inquiètent de l'initiative UDC «Pas de Suisse à 10 millions!». Ils estiment qu'elle pourrait fragiliser encore plus un système déjà sous pression

ANNICK CHEVILLOT

Dans le jardin jouxtant la terrasse baignée de lumière de l'EMS Le Grand-Pré à Cheseaux-sur-Lausanne, une chèvre et un bouc déambulent et broutent tranquillement, sous le regard attendri de quelques résidents. Ici, tout semble pensé pour adoucir le quotidien: espaces, salons, activités. Un lieu de vie autant qu'un lieu de soins.

C'est dans ce décor paisible que plusieurs voix du monde de la santé et de la politique se sont élevées, jeudi matin, pour tirer la sonnette d'alarme. Face à l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions!», elles dénoncent un risque majeur: celui d'un «chaos dans les soins». Un message qui alerte contre un plafond démographique jugé rigide, aux conséquences potentiellement lourdes pour les patients et nos aînés.

Délocaliser les personnes âgées nécessitant des soins?

Car derrière les chiffres, il y a une réalité déjà sous tension. «Aujourd'hui, il y a 248 personnes en attente d'une place en EMS dans la région lausannoise. Un tiers d'entre elles se trouvent à l'hôpital, dans des conditions où elles ne devraient pas être.» Christian Weiler, directeur des EMS de la Fondation Primeroche, dont celui de Cheseaux-sur-Lausanne, ne cherche pas à dramatiser: il décrit ce qu'il observe au quotidien. Et ce qu'il voit l'inquiète. Le vieillissement de la population, qu'il qualifie de «tsunami gris», va encore accentuer cette pression. «Le nombre de personnes de plus de 85 ans va doubler dans les années qui viennent. Nous allons devoir faire face à une augmentation massive des besoins, sans avoir les moyens d'y répondre.»

Car le problème n'est pas seulement celui des infrastructures, mais surtout celui des ressources humaines. «Aujourd'hui, on ouvre des lits en EMS uniquement quand on arrive à recruter.» Et ce recrutement se fait très largement à l'étranger. «Plus de 80% de nos collaborateurs ne sont pas



Le nombre de personnes de plus de 85 ans va doubler dans les prochaines années. Qui va s'en occuper en EMS? (BLONAY, 26 JANVIER 2021/YVES LERESCHE POUR LE TEMPS)

Suisse. C'est grâce à eux que le système tient.» Dès lors, la perspective d'une limitation de l'immigration fait craindre un effet domino. «Si nous ne trouvons plus ce personnel, nous devons fermer des lits. Et si nous fermons des lits, c'est l'hôpital qui toussé.» Il décrit une mécanique implacable: maintien à domicile saturé, hospitalisations en hausse, services débordés. «On risque de se retrouver avec des couloirs remplis de personnes âgées. Et quand les hôpitaux sont pleins, on ne peut plus opérer, ni suivre correctement les patients.»

Le problème est d'autant plus complexe que ces métiers peinent à attirer localement. Horaires irréguliers, travail le week-end,

pénibilité, manque de reconnaissance: ces professions attirent peu. Or, ce sont précisément les fonctions essentielles – aides-soignants et personnel d'accompagnement – qui sont les plus difficiles à pourvoir. Face à cette équation, certaines pistes émergent, parfois déroutantes. Christian Weiler évoque des projets d'EMS en Tunisie, où la démographie est inverse à celle de la Suisse. «Là-bas, il y a un retraité pour 18 actifs. Ici, nous serons bientôt à un pour deux.» Des établissements existent déjà, à coûts bien inférieurs. Mais l'idée interroge sur le modèle futur de prise en charge de nos aînés.

Pour Raymond Loretan, président de Swiss Medical Network,

le cœur du débat est ailleurs. «Ce n'est pas un débat sur les 10 millions. C'est un débat sur notre capacité à soigner.» Et les chiffres qu'il avance sont sans appel: 43% des médecins en Suisse ont été formés à l'étranger, et dans certains établissements, la proportion de personnel étranger atteint 80%.

Une dépendance structurelle qui ne peut pas être compensée rapidement: «Former un médecin prend dix à quinze ans, alors que les besoins augmentent beaucoup plus vite.» La conseillère nationale Léonore Porchet (Les Vert-e-s/VD) insiste sur le décalage entre discours et terrain. «On parle d'immigration de manière abstraite, avec des chiffres, des

plafonds. Mais les conséquences sont extrêmement concrètes.»

Au CHUV, environ 40% du personnel est étranger, tout comme dans les soins à domicile. Dans certains centres médico-sociaux, une personne sur deux vient de

l'étranger. De son côté, la conseillère aux Etats Johanna Gapany (PLR/FR) estime que le débat ne doit pas occulter les conséquences concrètes sur les soins et les patients. Elle rappelle que «le secteur de la santé est déjà sous forte pression et que toute restriction supplémentaire sur la main-d'œuvre risque de fragiliser un système essentiel au fonctionnement du pays».

«L'immigration a toujours existé ici»

Dans ce débat, les premiers concernés – les travailleurs étrangers – adoptent un ton plus posé. Micael Pinhota Louro, arrivé du Portugal il y a 10 ans, travaille dans l'intendance au Grand Pré: «Je suis venu pour construire une vie meilleure. Aujourd'hui, la Suisse est ma maison.» Il ne dit pas ressentir de rejet, parce que «l'immigration a toujours existé ici.» Même sentiment pour Rama Leray-Christ Alex, aide-soignant belge: «Je ne suis pas inquiet personnellement.» Mais il est bien conscient d'une réalité plus large: «Il manque de la main-d'œuvre partout. Ce ne sont pas toujours les locaux qui veulent faire ces métiers.»

Dans les couloirs lumineux du Grand Pré, cette réalité prend un visage humain. Celui de soignants venus d'ailleurs et de résidents dépendants de leur présence. «Derrière ce plafonnement à 10 millions, il y a des patients», résume Raymond Loretan. Et une question demeure: la Suisse pourra-t-elle continuer à prendre soin de ses aînés sans celles et ceux venus d'ailleurs? ■

POINT FORT

Pourquoi les chiffres du Conseil fédéral et d'UBS sont si éloignés

«TOO BIG TO FAIL». Les besoins de fonds propres durs supplémentaires liés aux nouvelles règles sont de 9 milliards selon Berne. La banque aux trois clés articule un montant de 37 milliards.

Christian Affolter

Le Conseil fédéral a présenté mercredi son projet de réforme de la régulation «too big to fail» (TBTF), qui combine des changements de la Loi sur les banques, que le Parlement devra approuver, et de certaines ordonnances. Ses estimations des effets directs des nouvelles mesures qu'il souhaite voir imposées à UBS sont nettement inférieures aux montants articulés par la banque. Les divergences portent principalement sur l'exigence d'une couverture totale en fonds propres durs des participations étrangères de l'établissement aux trois clés. La comparaison internationale des taux de couverture (voir graphique ci-dessous) établie par les autorités induirait même en erreur, selon la prise de position du géant bancaire diffusée après les annonces du gouvernement. Qu'en est-il? Réponses d'experts.

Grande divergence sur les fonds propres durs

Les estimations des besoins de fonds propres durs (CET1) liés à la nouvelle réglementation proposée par le Conseil fédéral vont du simple au quadruple. Les autorités fédérales écrivent que



Karin Keller-Sutter. La conseillère fédérale, accompagnée de la secrétaire d'Etat aux questions financières internationales, Daniela Stoffel, a présenté mercredi un projet de durcissement des fonds propres qui s'appliqueront à UBS. La banque juge les exigences «extrêmes».

«le manque effectif de CET1 [serait] de quelque 9 milliards de dollars» si les modifications prévues entraient en vigueur au début de cette

année. Dans sa prise de position, UBS parle toutefois d'environ «37 milliards de dollars de CET1 supplémentaires au total, avec un coût

de capital annuel d'à peu près 3 milliards». Les écarts de calcul sont moindres concernant un point plus précis, la couver-

ture intégrale des participations étrangères par des fonds propres durs. Le Conseil fédéral avance le montant de 18 milliards, la banque 20 milliards. Les deux parties s'entendent en revanche au sujet de l'impact de 2 milliards lié au changement de l'ordonnance qui permet de considérer certains investissements IT, notamment, comme des fonds propres.

Comment faut-il interpréter ces différences? Par des calculs qui ne sont pas faits sur les mêmes bases. La Confédération «considère qu'UBS peut utiliser des fonds propres qu'elle détient actuellement

en plus des exigences réglementaires minimales, ce qui réduit ses besoins supplémentaires à 9 milliards. Ce n'est pas faux en soi, mais cela implique que l'établissement soit capable de réduire ce coussin et de fonctionner tout près du minimum réglementaire», analyse le spécialiste des banques Andreas Ita, fondateur et Managing Partner d'Orbit36 active dans le conseil stratégique pour les banques.

«On ne peut pas régler un tachymètre à une vitesse de 119,9 km/h. Les banques doivent détenir environ de 1 à 2 points de pourcentage en capital propre en plus du minimum.»

Andreas Ita
Managing Partner d'Orbit36

Et d'ajouter: «Dans la pratique, c'est impossible, en raison des fluctuations des actifs pondérés des risques (RWA), des variables de marché ou encore des monnaies. On ne peut pas régler un tachymètre à une vitesse de 119,9 km/h. Les banques doivent détenir environ de 1 à 2 points de pourcentage en capital propre en plus du minimum.» Au vu des RWA évoluant aux alentours de 500 milliards, les besoins supplémentaires en capital propre pour ce coussin se montent donc à 5-10 milliards, estime-t-il.

Le cas du géant de Wall Street Goldman Sachs est évoqué par l'analyste bancaire de Vontobel Andreas Venditti: «A la fin de l'année 2025, son taux CET1 était de 15,1%, mais il n'était plus que de 13,4% à fin mars. La hausse de la volatilité [des marchés] et des RWA

Cinq mesures proposées par le gouvernement, et ce qu'elles changent pour la banque

Le Conseil fédéral a présenté mercredi son projet remanié des adaptations du régime «too big to fail» concernant essentiellement UBS. Voici un aperçu des cinq principales mesures touchant la banque aux trois clés à l'issue des procédures de consultation, avec notre évaluation de l'évolution par rapport aux intérêts de la banque. La modification de la Loi sur les banques sera probablement traitée par le Parlement dès cet été, tandis que les ordonnances devraient entrer en vigueur en 2027.

1. Couverture à 100% de fonds propres de base durs des participations dans les filiales étrangères

Le Conseil fédéral a maintenu sa position dans le projet de modification de la Loi sur les banques et chiffre à 20 milliards de dollars les besoins supplémentaires de fonds propres de base durs (CET1) liés essentiellement au relèvement de cette exigence. Notre évaluation: **négatif**

2. Pas de recours aux instruments AT1 admis

La reconnaissance de fonds propres supplémentaires, par exemple des instruments de capital AT1, dans le cadre de la couver-

ture des participations des filiales étrangères, demandée par UBS dans sa réponse à la consultation, est refusée. Sous la réglementation actuelle, la couverture des filiales étrangères doit se monter à au moins 45% de capital CET1, et à 60% en prenant en compte d'autres fonds propres. Notre évaluation: **négatif**

3. Pas de couverture intégrale des créances fiscales latentes et des logiciels par des fonds propres

Le Conseil fédéral renonce à cette mesure proposée dans le projet initial de son ordonnance sur les fonds propres, mettant en avant les réponses obtenues lors du processus de consultation. Les banques d'importance systémique devront toutefois amortir les actifs logiciels sur une durée maximale de trois ans. Notre évaluation: **positif**

4. Nouveau régime AT1 remis à plus tard

Le Conseil fédéral avait prévu de suspendre le paiement de coupons sur ces instruments après le constat d'une perte cumulée sur quatre trimestres consécutifs. Le projet présenté mercredi ne mentionne

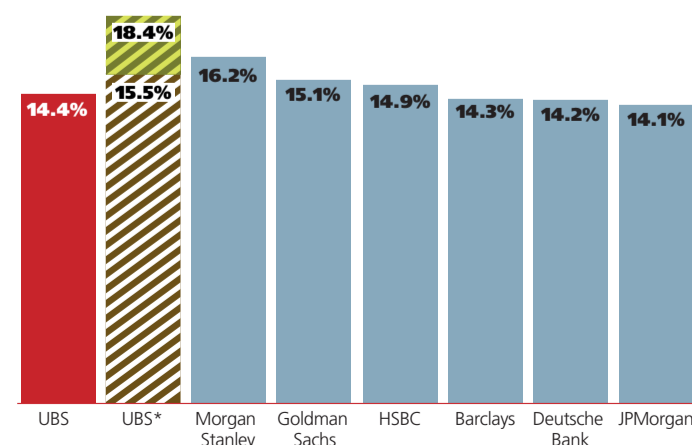
plus cet élément. Le renforcement de la fonction de porteur de risque des AT1 dans le cadre des activités courantes – notamment par la définition de niveaux de déclenchement plus élevés qu'actuellement, rendant plus probable leur utilisation pour absorber des pertes – est également mis en suspens. Le Conseil fédéral souhaite en premier lieu observer l'évolution des travaux engagés dans ce domaine sur le plan international. Notre évaluation: **positif**

5. Délai de transition

UBS et les autres banques systémiques disposeront d'un délai de sept ans pour la mise en œuvre des nouvelles exigences en matière de couverture en fonds propres de filiales à l'étranger, «pour autant que le Parlement examine le projet en temps voulu», selon le communiqué. En ce qui concerne les ordonnances, leur entrée en vigueur est prévue au 1^{er} janvier 2027, avec un délai transitoire de deux ans pour les nouvelles dispositions en matière de logiciels. UBS avait relevé que pour ces dernières, aucun délai n'avait été mentionné dans le projet mis en consultation. Notre évaluation: **positif**

UNE HAUSSE QUI NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ

Ratio CET1



*Possible futur ratio de fonds propres minimum, selon les calculs du Conseil fédéral et ceux, plus élevés, d'UBS
SFI; publication des résultats des banques au quatrième trimestre 2025

Un débat tendu en vue sous la Coupole fédérale

BERNE. Le projet de durcissement des règles pour les banques d'importance systémique entre dans une phase décisive. Scruté de toutes parts, le débat au Parlement s'ouvre en mai.

Jonas Follonier

Comment empêcher un nouveau naufrage bancaire tout en minimisant les atteintes à la compétitivité de la place financière suisse? C'est la question à laquelle devra répondre le Parlement dès le mois prochain. Au lendemain de l'annonce du rachat de Credit Suisse par UBS en mars 2023, le Conseil fédéral avait planché sur un ensemble de mesures visant à réguler davantage les banques d'importance systémique («too big to fail»), en particulier l'établissement aux trois clés. Après avoir consulté le Parlement et les parties concernées, l'exécutif a présenté mercredi une version finale de ses exigences.

Le législatif doit désormais se pencher sur l'essentiel du projet. Ce parcours débutera le 4 mai, avec l'examen du texte de loi par la commission de l'économie et des redevances de la Chambre haute. C'est là que pourront se dessiner les premières lignes de fracture. Parmi les questions les plus controversées, UBS doit-elle – dans un délai transitoire de sept ans – couvrir avec des fonds propres

L'UE s'inquiète pour sa compétitivité bancaire

Alors que le Conseil fédéral souhaite durcir la réglementation des banques systémiques, la Commission européenne a clôturé le week-end dernier une consultation publique sur la compétitivité de son secteur bancaire. Bruxelles veut permettre aux acteurs financiers de mieux financer l'économie. Le tout en simplifiant le cadre réglementaire et sans compromettre leur solidité financière, alors que les Etats-Unis ont récemment annoncé assouplir leurs exigences de fonds propres pour les banques d'importance systémique mondiales. L'Autorité bancaire européenne (EBA) a souligné dans sa position la complexification du cadre réglementaire et l'augmentation de la charge administrative pour les banques. Le régulateur appelle ainsi à l'achèvement de l'union bancaire et du marché unique pour les services financiers, à une simplification ciblée et à davantage de proportionnalité vis-à-vis des plus petits acteurs. Au niveau prudentiel, l'EBA affirme vouloir rester engagée envers les standards de Bâle III, que les Etats-Unis remettent en cause, et ne pas revenir sur les exigences en capital.

La Suisse consultée aussi

Le Swiss Finance Council (SFC) a également pris part à la consultation et demande des simplifications. Cet organe de promotion de plusieurs banques suisses, dont UBS, au sein de l'Union européenne (UE), juge que «le cadre prudentiel est devenu excessivement complexe, et le recours croissant aux mesures de niveau 2 (*ndlr: mesures techniques détaillant l'application des règles*) alourdit considérablement la charge réglementaire pesant sur les banques. La rationalisation des obligations de déclaration et un recentrage sur des aspects véritablement techniques permettraient de réduire les coûts.» A l'image de la Fédération bancaire française (FBF), l'industrie souhaite par exemple réduire les pondérations des risques pour certains actifs dans le cadre de «l'approche standard» ou pérenniser les dispositions transitoires dans le cadre de «l'output floor», mesure visant à majorer les risques calculés par les modèles internes aux banques.

Assouplissement aux Etats-Unis

Outre-Atlantique, les régulateurs américains avaient publié le 19 mars une proposition d'assouplissement de leur cadre prudentiel

durs (CET1) non plus la moitié environ, mais l'intégralité de ses participations dans les filiales étrangères, comme le souhaitent les sept Sages? Et le numéro un bancaire peut-il être autorisé, comme il le demande, à utiliser des obligations AT1 en guise de fonds propres, contre l'avis du collège?

Débat en plénum dès juin

Après ce passage en commission, le Conseil des Etats se prononcera en plénière dès le mois de juin, avant que le National ne s'empare à son tour de l'objet. S'ouvrira alors la phase de règlement des différends entre les deux Chambres et leurs commissions, avec trois allers-retours au maximum. Ce jeu de navette pourrait prolonger le calendrier jusqu'en 2027, voire au-delà. En outre, le peuple pourrait être appelé à trancher en cas de référendum.

Les enjeux sont considérables. D'un côté, une majorité politique entend tirer les leçons de la dernière crise et réduire au maximum le risque systémique, quitte à imposer à UBS des normes plus strictes que ses concurrentes internationales. De

l'autre, les milieux économiques et une partie du camp bourgeois mettent en garde contre une surréglementation qui risquerait d'affaiblir la place financière suisse, pourvoyeuse de nombreux emplois, de crédits aux entreprises et d'importantes recettes fiscales.

Là où la gauche a manifesté son vœu d'un renforcement des règles plus marqué que dans le projet gouvernemental, les élus de l'UDC, du PLR et des Verts libéraux sont partisans d'une approche plus modérée. Le Centre, quant à lui, aurait préféré que l'exécutif procède par ordonnances. Ce qui ressortira de ce débat sera attentivement scruté par les acteurs du marché, les autorités étrangères et bien sûr UBS.

Le directeur général de la banque aux trois clés, Sergio Ermotti, avait déclaré fin mars qu'il resterait en poste au moins jusqu'en avril 2027. Selon des sources initiées citées ce mois-ci par l'agence Reuters, le Tessinois pourrait voir son mandat prolongé jusqu'à la fin de l'année prochaine, en raison du changement de réglementation bancaire et en l'absence d'une solution de succession interne. ■



Zone euro. La Commission européenne a mené une consultation publique sur la compétitivité des banques et autres acteurs financiers.

avec une révision de l'approche dite standardisée et du cadre de majoration de capital applicable aux banques d'importance systémique mondiales, conduisant à une baisse estimée de 4,8% du montant de leurs fonds propres durs (CET1). «Leur calcul des actifs ajustés aux risques est plus restrictif, ce qui réduit leur ratio CET1. Cela fausse toute comparaison avec des Etats-Unis qui paraissent moins stricts qu'ils ne le sont en réalité», précise Greg Ford, senior advisor pour l'ONG Finance Watch. Appréciation que confirme un rapport de la Banque d'Angleterre de décembre 2025, qui estimait les fonds propres durs moyens à 12,5% dans l'UE contre 13,5% aux Etats-Unis après ajustement.

Contactée, l'Association suisse des banquiers (ASB) juge que cet assouplissement «donne l'impression que les Etats-Unis prévoient de s'écarter considérablement» des normes de Bâle dans divers domaines. Elle regrettait déjà en 2024 que la Suisse «se [soit] privée

de la chance de pouvoir s'imposer à armes égales face aux grandes places financières».

Un faux débat?

Pour Greg Ford, une simplification des règles s'impose, mais pas une dérégulation. Selon une prise de position de l'ONG, «les décideurs politiques ne devraient pas recourir aux exigences de fonds propres pour conférer aux banques de l'UE un avantage concurrentiel. Les autorités de surveillance doivent être libres de s'appuyer sur les normes minimales de Bâle afin d'éviter un nivellement en matière de réglementation et de fixer, si nécessaire, des normes locales plus strictes pour tenir compte des risques prudentiels et des caractéristiques du marché.»

Pour cet ancien journaliste financier, la compétitivité doit être considérée de manière plus large et des fonds propres solides permettre aux banques d'assurer leur rôle en période de crise, là où elles sont les plus essentielles.

Alexandre Roch

Des réactions contrastées

● La Finma voit dans la révision de la loi sur les banques «l'un des éléments centraux pour renforcer la stabilité bancaire». Elle «recommande que les mesures proposées» soient «mises en œuvre dans leur ensemble». «Les enseignements de la crise de Credit Suisse ne seront véritablement tirés que lorsque la loi aura été renforcée par ces instruments à la fois libéraux et préventifs.»

● La Banque nationale suisse (BNS) estime que «les mesures proposées sont décisives pour combler les lacunes réglementaires qui ont été révélées par la crise de Credit Suisse». Elles constituent une étape importante dans le renforcement de la stabilité du système financier suisse.

● L'Association suisse des banquiers (ASB) «porte un regard extrêmement critique sur la modification de la loi sur les banques concernant la couverture en fonds propres des participations étrangères détenues par la maison mère des banques d'importance systémique». Selon elle, «cette proposition extrême et cette initiative solitaire de la Suisse affaiblissent la place financière, compliquent l'octroi de crédits et renchérissent les services financiers destinés aux entreprises.»

● Pour Economiesuisse, «la réglementation bancaire présentée par le Conseil fédéral va bien au-delà des standards internationaux et imposerait des coûts supplémentaires aux banques et au site de production». Les nouvelles exigences en matière de fonds propres affecteraient l'économie dans son ensemble, car elles alourdissent le coût du crédit. «La compétitivité de toute l'économie suisse est donc en jeu.»

● Les cantons de Genève, Zurich et du Tessin, qui hébergent une place financière, regrettent la décision du Conseil fédéral de modifier la loi sur les banques en optant pour la variante de mesures la plus restrictive. Cela crée un risque de surréglementation, d'autant que cette mesure va au-delà de ce qui est exigé sur des places financières comparables, ajoutent-ils dans un communiqué commun.

● Les avis des partis politiques suisses divergent concernant la proposition du Conseil fédéral en matière de réglementation bancaire. Le PS estime que les mesures prévues ne vont pas assez loin, tout comme les Verts, qui saluent toutefois «une première étape importante». Le Centre valide une proposition qui va «dans la bonne direction», tandis que pour les Verts libéraux, le PLR et l'UDC, la proposition d'exiger une couverture intégrale en fonds propres pour les filiales bancaires étrangères «est exagérée». (awp)

a contribué à cette diminution nette. Aucune banque ne peut se contenter du minimum. Chacune a un coussin, et il appartient à la direction de déterminer son épaisseur, qui évolue de manière dynamique.»

Quant aux 37 milliards avancés par UBS, ils incluent 15 milliards supplémentaires que l'établissement doit déterminer déjà dans le cadre actuel, en raison de la fusion avec Credit Suisse. La réglementation prévoit en effet que les exigences de fonds propres augmentent lorsque la taille des banques TBTF croît. «Pour combler les lacunes qui avaient été générées par l'application du filtre réglementaire à Credit Suisse, 9 milliards ont été nécessaires, et la taille plus importante du bilan doit être couverte par 6 autres milliards», détaille l'expert d'Orbit36. «Mais ces 15 milliards sont déjà inclus dans la couverture actuelle en CET1. Les 37 milliards représentent les besoins supplémentaires entre la situation d'avant la fusion avec [l'ex-numéro deux bancaire] et la situation finale, après application des nouvelles règles TBTF», rappelle Andreas Venditti.

Les écarts entre les chiffres révèlent des stratégies opposées, selon Andreas Ita. «La Confédération a intérêt à présenter l'impact de ces mesures comme plutôt anodin, tandis qu'UBS vise à le maximiser, analyse-t-il. Ce qui est légitime, pour autant que les paramètres appliqués apparaissent de manière transparente.»

Un écart de trois points pour le ratio CET1

Selon le gouvernement, l'application des modifications au régime TBTF ne relève le ratio CET1 que de 1,1 point de pourcentage par rapport à la situation actuelle, pour atteindre 15,5%. Pour sa part, UBS estime que la couverture à 100% des filiales étrangères le ferait monter à environ 18,4%. Et ce n'est qu'en raison des nouvelles règles pour l'amortissement des logiciels et les ajustements de valeur qu'il ne serait finalement que de 17,6%. «Entre la première version du projet du Conseil fédéral et celle présentée hier, le ratio de 15,5% n'a pas changé, alors qu'il devrait être nettement plus élevé, en raison de l'assouplissement du côté des logiciels et des impôts latents», s'interroge Andreas Ita.

Même en se basant sur 15,5%, Andreas Venditti observe qu'UBS devra aller plutôt à contre-courant par rapport à ses pairs américains. «En anticipant une application rigoureuse de Bâle III final par l'administration Biden, les établissements américains avaient progressivement augmenté leur couverture en capital propre jusqu'à il y a 15-18 mois. Mais au cours des 12 derniers mois, il est apparu que ce cadre ne sera pas mis en œuvre comme prévu, et leurs ratios CET1 se sont mis à baisser.» ■

keystone

Les géants suisses ont vu leur impôt minimum de l'OCDE bondir en 2025

FISCALITÉ Les montants liés à l'imposition complémentaire payés par les multinationales helvétiques en Suisse et à l'étranger s'élèvent à 564 millions de francs, selon une étude de Deloitte. Soit plus du double du chiffre de 2024

ÉTIENNE MEYER-VACHERAND

Cela fait maintenant deux ans que la Suisse applique l'imposition minimum de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Adopté en 2021 par plus de 130 pays, ce système prévoit la mise en place d'une taxation minimale de 15% sur les bénéfices des multinationales, et vise les entreprises dont le chiffre d'affaires excède les 750 millions d'euros. L'objectif: réduire la concurrence fiscale entre Etats et éviter les transferts de bénéfices.

Cette imposition concerne donc les grands groupes suisses, mais dans quelle mesure? Dans une étude publiée hier, le cabinet Deloitte révèle que les 50 plus grandes entreprises cotées suisses devront payer 563,8 millions de francs d'impôts complémentaires en Suisse et à l'étranger pour l'exercice 2025. Soit plus du double des montants de 2024, qui s'élevaient à 243,2 millions.

Sans surprise, les secteurs de la pharma et de la finance sont les principaux contributeurs. Avec respectivement 261,6 millions et 155 millions, Novartis et Roche arrivent largement en tête, pesant à eux

seuls pour près de trois quarts du total. Parmi les groupes payant le plus d'impôts complémentaires on trouve également l'assureur Swiss Re (23,2 millions) et la société d'investissement en capital Partners Group (23,4 millions).

«Ce n'est pas une surprise de retrouver ces secteurs, puisqu'ils sont particulièrement présents à l'international, souligne Bernhard Schopper, associé et spécialiste de la fiscalité chez Deloitte Suisse. La pharma en particulier est un secteur qui, dans beaucoup de pays, bénéficie de crédits d'impôt pour encourager la recherche ou encore l'implantation de sites de production.»

Une hausse multifactorielle

Plusieurs facteurs expliquent cette nette augmentation des revenus fiscaux perçus dans le cadre de l'imposition minimum de l'OCDE. Depuis le 1er janvier 2025, en plus d'un impôt complémentaire national (*Qualified Domestic Minimum Top-Up Tax*, QDMTT), la Suisse applique la règle de l'inclusion des revenus (*Income Inclusion Rule*, IIR), ce qui n'était pas le cas en 2024. «Elle permet de taxer les filiales étrangères qui ne seraient pas soumises à une imposition de 15%, ce qui élargit un peu l'assiette fiscale en faveur de l'administration suisse», précise l'expert.

Mais deux autres phénomènes peuvent également expliquer cette hausse. Notamment l'introduction d'impôts complémentaires dans un plus grand nombre de

pays. «C'est le cas en Asie, notamment à Hongkong et Singapour qui sont importants pour l'économie suisse», poursuit-il.

Enfin, certains régimes de protection temporaires accompagnent la mise en place du système de l'OCDE. «La protection qu'offrent ces règles transitoires diminue d'une année à l'autre. En 2024, beaucoup de groupes en ont bénéficié, mais ils sont moins nombreux en 2025, ce qui a obligé davantage de sociétés à effectuer un calcul détaillé de la charge fiscale», relève Bernhard Schopper. Prévu pour durer trois ans, ces règles transitoires ont été prolongées d'une année supplémentaire en début d'année.

Novartis et Roche pèsent à eux seuls pour près des trois quarts du total

L'échéance de ces mesures ne signifie pas pour autant qu'il faut s'attendre à une nouvelle hausse des montants payés dans les années à venir. L'étude de Deloitte ne permet pas d'avoir une idée complète des montants perçus en Suisse au titre de l'imposition minimum. Seules les données des entreprises cotées sont accessibles, excluant donc les groupes privés,

et elles manquent pour les filiales de groupes étrangers en Suisse. Par ailleurs, dans les montants recensés, il n'est pas possible de savoir quelle part est versée à des pays étrangers et quelle proportion revient aux autorités suisses.

Régime d'exception

Le cabinet souligne néanmoins l'écart existant entre ces recettes fiscales et les projections de la Confédération comprises entre 1,5 et 3,5 milliards de francs. Des estimations qui ont été revues à la hausse avec l'introduction de l'inclusion des revenus. D'autres pays ont pourtant revu les leurs à la baisse, notamment le Royaume-Uni, qui a ramené ses prévisions de 2,8 milliards de livres sterling à 1,6 milliard, soit une baisse de 43%.

Par ailleurs, la mise en application de ces nouvelles règles fiscales a un coût, pour les entreprises concernées, mais aussi les autorités. «L'OCDE a publié plus de 1000 pages de règles pour l'application de cet impôt minimum. Il est donc très complexe à mettre en œuvre. Des administrations cantonales ont dû recruter des personnes, parce que cela demande des compétences qu'elles n'avaient pas forcément», souligne Bernhard Schopper. Le coût de sa collecte est donc élevé, pour un rendement qui n'est pas très important.»

Si l'impôt complémentaire est fédéral, ce sont les cantons qui sont chargés de le percevoir et 25% des revenus fiscaux reviennent à la Confédération. En consé-

quence, certains cantons ont choisi de relever leur niveau d'imposition sur les bénéficiaires, réduisant les recettes de l'impôt complémentaire fédéral.

Par ailleurs, pour maintenir leur attractivité, certains cantons ont mis en place – ou cherchent à le faire – des crédits d'impôt remboursables qualifiés (QRTC). Ceux-ci s'apparentent à des subventions et respectent les règles fixées par l'OCDE, ce qui n'était pas le cas de certaines incitations fiscales préexistantes. «Ces programmes doivent être ouverts à toutes les entreprises présentes dans le canton, pas uniquement aux multinationales imposées, autrement cela s'apparenterait à un reversement de l'impôt perçu, ce qui n'est pas autorisé», précise Bernhard Schopper.

Les questions qui entourent ce système d'imposition minimum n'ont pas fini de donner du grain à moudre aux autorités et aux groupes concernés. En janvier, les 147 pays et juridictions travaillant sur la question sont parvenus à un accord entérinant un régime d'exception pour les entreprises américaines, dit *side-by-side*, sous la pression de Washington. Celles-ci sont donc soumises à l'impôt minimal américain mis en place en 2017, dont le fonctionnement diffère de celui de l'OCDE. Une concession qui a ouvert la voie à la possibilité pour d'autres pays de bénéficier d'un statut particulier. Le Brésil, notamment, a récemment déposé une demande allant dans ce sens. ■

Die neue Firmensteuer bringt weniger als erhofft

Bund und Kantone erhalten Millionen statt Milliarden, wie eine neue Studie zeigt.

Florence Vuichard

Die Prognose klang vielversprechend: Jährlich sollten dank der höheren Unternehmenssteuern zwischen 1 und 2,5 Milliarden zusätzliche Steuerfranken in die Bundes- und Kantonskassen fließen. Doch in der Realität fällt der Zustupf aus der 2024 eingeführten OECD-Mindeststeuer noch immer deutlich kleiner aus. Immerhin hat sich der Betrag im Vergleich zum Vorjahr verdoppelt. Das zeigt die neue, am Donnerstag publizierte Studie des Beratungsunternehmens Deloitte.

Die 50 grössten börsenkotierten Schweizer Konzerne werden demnach für das Jahr 2025 insgesamt 563,8 Millionen Fran-

ken an Ergänzungssteuern im In- und Ausland abliefern. Die ursprünglich angepeilten 2,5 Milliarden scheinen ausser Reichweite. Das glaubt jedenfalls Deloitte-Steuerexperte Thomas Hug: «Aufgrund der verfügbaren Daten gehen wir aktuell davon aus, dass die Mehreinnahmen der Schweiz aus der OECD-Mindeststeuer eher tief ausfallen werden.» Denn mittlerweile haben auch weitere Länder Regelungen für

563,8 Mio.

Franken
beträgt der Zustupf für
das Steuerjahr 2025

das Einziehen der Mindeststeuer eingeführt, weshalb für die Schweiz letztlich weniger übrig bleibt.

Die Deloitte-Analyse zeigt, dass nicht alle Branchen gleich viel beisteuern. Bezahlt werden die Ergänzungssteuern zu 74 Prozent von den Pharmakonzernen. 16 Prozent stammen von den Banken und Versicherungen, 3 Prozent von der Luxusgüterindustrie. Über die Hälfte der untersuchten 50 Firmen muss gar nichts abliefern, bei den zahlungspflichtigen 21 Unternehmen variieren die Beiträge stark.

Auffällig ist: Die beiden grössten Zahler, die Basler Pharmakonzerne Novartis und Roche, steuern mit 416,6 Millionen

Franken allein knapp drei Viertel bei. Die Private-Equity-Firma Partners Group, der Rückversicherungskonzern Swiss Re und die Bank Julius Bär, die alle etwas mehr als 20 Millionen abgeben müssen, komplettieren die Top 5.

Erstaunlich: Bund korrigiert Erwartungen nach oben

Angesichts der von Deloitte berechneten, vergleichsweise bescheidenen 563,8 Millionen Franken erstaunt es, dass der Bundesrat seine Erwartungen an die OECD-Mindeststeuer für 2025 aufgrund der Einführung der internationalen Ergänzungssteuer gar noch angehoben hat – auf 1,5 bis 3,5 Milliarden Franken. Andere Länder

jedenfalls haben jüngst die Erwartungen an die Zusatzeinnahmen eher nach unten korrigiert: Grossbritannien etwa von 2,8 Milliarden auf 1,6 Milliarden Pfund, Holland von 466 Millionen auf 346 Millionen Euro.

Das liegt nicht nur daran, dass immer mehr Länder nationale Ergänzungssteuern einführen, sondern auch an der seit dem 1. Januar 2026 geltenden Sonderbehandlung für US-Konzerne. Denn die USA haben zwar das Projekt zur Einführung einer internationalen Mindeststeuer für Firmen angestossen, sie selber halten sich aber nicht daran – und schützen auch ihre Konzerne vor allfälligen Zusatzforderungen aus anderen Ländern.

Quelles sont les principales langues du canton?

Enquête statistique Entre 2020 et 2024, le français reste dominant, mais plusieurs communes affichent un profil nettement plus plurilingue que la moyenne cantonale.

Derrière la nette domination du français, Genève confirme son plurilinguisme. Entre 2020 et 2024, l'anglais, le portugais et l'espagnol s'imposent comme les principales autres langues du canton, révèlent les derniers chiffres publiés par l'Office cantonal de la statistique (Ocstat).

Sur l'ensemble du canton, la langue de Molière demeure l'idiome principal de 79% de la population résidante. Viennent ensuite l'anglais, cité par 12% des habitants, le portugais (9%) et l'espagnol (8%). Les langues nationales suivent, avec l'italien à 6% et l'allemand à 4%.

Par rapport à la période 2015-2019, la part du français recule de 2 points. L'allemand, le portugais et l'italien perdent, eux, chacun 1 point, tandis que l'anglais et l'espagnol restent stables.

Selon l'Ocstat, cette évolution s'explique en partie par un recul du bilinguisme. La part de personnes déclarant deux langues principales tombe à 20%, contre 22% auparavant.

Celle des personnes monolingues progresse à 74% (contre



À Genève, les autres langues nationales – l'allemand et l'italien – arrivent derrière l'anglais, le portugais et l'espagnol. Lucien Fortunati

72% en 2015-2019), alors que le multilinguisme reste stable autour de 6%.

Le plurilinguisme n'est toutefois pas réparti uniformément au sein de la population. Il apparaît davantage parmi les personnes étrangères et les Suisses naturalisés, chez qui le bilinguisme concerne environ un quart de la population, avec une part de

multilingues également plus élevée. À l'inverse, les Suisses de naissance restent très majoritairement monolingues. Cette différence souligne le rôle important des parcours migratoires dans la diversité linguistique observée au bout du lac Léman.

Les écarts restent nets d'une commune à l'autre. La part du français varie de 75% en ville de

Genève à 90% à Confignon. La Ville apparaît comme l'un des territoires les plus diversifiés du canton: le français y atteint son niveau le plus bas, tandis que l'anglais est la première autre langue, devant l'espagnol et le portugais.

Vernier se distingue aussi par sa diversité linguistique. Si le français représente un peu moins de 76% des langues principales déclarées, le portugais s'y affirme nettement avec près de 15%, devant l'espagnol et l'anglais. Il s'agit de la part la plus élevée du canton, devant Meyrin et Onex, où cette langue dépasse également 12%.

Dans le nord du canton – Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy –, l'anglais domine nettement parmi les autres langues principales. Il atteint 20% dans cet ensemble de communes, 19% à Cologny et 18% au Grand-Saconnex, reflet de la forte présence d'organisations internationales et de sièges d'entreprises multinationales.

Aymeric Dejardin-Verkinder